

# Présentation du portail CARRUS

30-31 mars 2015

Centre de Gestion du JURA



# Procédure actuelle

- Envoi des tableaux d'avancement par le CDG
- Choix de l'Autorité Territoriale : maxi, mini, intermédiaire
- Envoi au CDG39
- Passage pour avis en CAP
- Arrêté d'avancement

# Procédure actuelle

## Des difficultés rencontrées :

- La mise à jour des bases
- Le manque de retour des propositions
- Des incohérences dans le suivi de carrière
- Une communication complexe

# Les différentes CAP

# Mars

- Promotion interne de l'année N
- Divers

# Juin

- Avancements d'échelon du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année N (soit du 01/07/2015 au 31/12/2015)
- Divers

# Septembre

- Divers

# Décembre

- avancements de grade N+1 (soit le 1<sup>er</sup> janvier 2016)
- avancements d'échelon du 1<sup>er</sup> semestre de l'année N+1 (soit du 01/01/2016 au 30/06/2016)
- Divers

# Intérêts du portail pour les collectivités

- Consultation de la carrière de ses agents
- Anticiper les avancements
- Proposer les avancements par internet
- Télécharger l'arrêté nominatif complet

# Vos interlocuteurs

Mairies :

Cyril TOUZALIN

[gestion.des.carrieres@cdg39.fr](mailto:gestion.des.carrieres@cdg39.fr)

Autres :

Marlène BOUVERET

[cap@cdg39.fr](mailto:cap@cdg39.fr)